



## FICHE DE MISSION

### ANIMATEUR DU GROUPE PISCINE

Vous vous engagez à :

- respecter l'éthique, la charte et le projet associatif de l'APF.
- rendre des comptes à la délégation départementale APF.

Missions de l'animateur :

- Accueillir des personnes en situation de handicap moteurs, être capable de concevoir, de proposer et d'animer une activité d'animation et de loisirs dans le cadre et le respect du projet associatif « Bouger les lignes ».
- Participez à l'habillage et le déshabillage des adhérents.
- Accompagnez les adhérents dans le petit et/ou grand bassin
- Etre bon nageur pour l'accompagnement dans le grand bain
- Etre garant de la sécurité des personnes sous sa responsabilité
- Etre soucieux du respect des règles de sécurité.
- Aider l'adhérent à s'intégrer, à être acteur de sa vie.

Je m'engage en tant qu'animateur à respecter les missions ci-dessus citées.

A :

Le :